

Objectif

Lettre d'information
économique

AFRIQUE

N° 253– septembre 2025

Les titres à la une

Afrique centrale : Le FMI valide un nouveau programme avec financement de 625 M USD au Tchad

Afrique de l'Est : Suspension d'un prêt de 750 M USD par la Banque mondiale au Kenya

Afrique de l'Ouest : La BCEAO baisse ses taux directeurs de 25 points de base

Afrique Australe : La *Development Bank of Southern Africa* et la *China Development Bank* signent un prêt de 293 M USD dans le but de financer des projets d'infrastructure en Afrique

LE CHIFFRE À RETENIR

10 Mds USD

C'est le montant du dernier estimatif des coûts de construction du futur aéroport international de Bishoftu que l'Éthiopie souhaite construire, en partenariat avec Ethiopian Airlines et la Banque africaine de développement.

Table des matières

FOCUS	4
Conjoncture.....	5
Environnement des affaires	12
Projets et financements.....	16
Secteurs d'activités	24
Agriculture et agroalimentaire.....	24
Energies et matières premières.....	24
Industrie, transports et services	27
Contacts.....	30

FOCUS

En 2024, légère baisse des échanges commerciaux de la France avec l'Afrique subsaharienne mais amélioration du solde commercial avec le continent

Alors que la croissance économique de l'Afrique subsaharienne a atteint 4 % en 2024 (3,5 % en 2023), le commerce avec la France est en léger recul de -0,4 % sur un an, avec 24,1 Mds EUR d'échanges commerciaux en 2024 contre 24,3 Mds EUR en 2023, mais il reste néanmoins supérieur à la moyenne des dix dernières années (20,9 Mds EUR).

Le déficit commercial de la France avec l'Afrique subsaharienne atteint -2,2 Mds EUR en 2024 et se réduit de -13,5 % en comparaison du déficit de -2,6 Mds EUR atteint en 2023. Cette amélioration est permise par une hausse de ses exportations de +1,7 %, qui augmentent de 10,8 Mds EUR en 2023 à 11,0 Mds EUR en 2024, et une baisse de ses importations de -1,1 %, qui se réduisent de 13,4 Mds EUR en 2023 à 13,2 Mds EUR en 2024. Le déficit enregistré par la France depuis 2022 dans les échanges de biens est principalement dû à l'importation de matières premières, d'hydrocarbures, de produits agricoles de base et de minerais.

En 2024, le Nigéria devance l'Afrique du Sud comme 1^{er} partenaire de la France en Afrique subsaharienne, avec des échanges commerciaux de 4,9 Mds EUR contre 3,1 Mds EUR avec l'Afrique du Sud. La Côte d'Ivoire se situe en 3^{ème} position (2,6 Mds EUR), suivie de l'Angola (2,1 Mds EUR), du Sénégal (1,2 Md EUR) et du Cameroun (1,0 Md EUR) qui recule d'une place. Les plus fortes progressions des échanges commerciaux de la France avec l'Afrique subsaharienne l'ont été avec l'Ethiopie (800 M EUR en 2024 contre 420 M EUR en 2023), avec la Côte d'Ivoire (2,6 Mds EUR en 2024 contre 2,4 Mds EUR en 2023), avec le Tchad (720 M EUR en 2024 contre 530 M EUR en 2023) et avec le Sénégal (1,2 Md EUR en 2024 contre 1,1 Md EUR en 2023).

Evolution des échanges commerciaux entre la France et l'Afrique subsaharienne entre 2016 et 2024



Conjoncture

CEMAC – La BEAC maintient ses taux d'intérêts directeurs

Réuni le 30 juin 2025, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC a acté le maintien des principaux instruments de sa politique monétaire directeurs : le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et le taux de la facilité de prêt marginal ont été maintenus, respectivement à 4,5 % et à 6,0 % pour le 3^{ème} trimestre 2025. Les prévisions macroéconomiques et financières actualisées en juin 2025 par les Services de la BEAC tablent sur un ralentissement de l'économie à 2,4 %, contre 2,9 % en 2024, en raison du repli de la production pétrolière, bien que le secteur non pétrolier demeure dynamique (+3,5 %). L'inflation poursuivrait sa baisse à 2,8 %, traduisant un apaisement des tensions sur les prix. En revanche, les comptes extérieurs et publics devraient se détériorer : le déficit budgétaire hors dons passerait de -1,1 % du PIB en 2024 à -1,2 % en 2025, tandis que le déficit du compte courant se creuserait à -4,4 % du PIB, contre -1,4 % un an plus tôt, sous l'effet du repli des cours internationaux du pétrole. Les réserves de change s'établiraient à 7 063,2 Mds FCFA à fin 2025 — une prévision en baisse de 3,2 % par rapport à fin 2024 — correspondant à 4,5 mois d'importations de biens et services.

UEMOA – La BCEAO baisse ses taux directeurs de 25 points de base

A l'issue de sa réunion ordinaire tenue le 4 juin 2025, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a pris la décision d'abaisser les taux directeurs de 25 points de base, portant le principal taux directeur à 3,25 % et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,25 %. Cette décision résulte notamment de (i) la baisse du taux d'inflation qui est passé de 2,9 % à 2,3 % au 1^{er} trimestre de 2025, favorisée par un meilleur approvisionnement des marchés et par une hausse plus modérée des prix des produits importés ; (ii) des bonnes performances économiques de l'UEMOA, anticipant une croissance à 6,4 % en 2025 contre 6,3 % en 2024 et (iii) une amélioration de la situation extérieure de l'Union, soutenue par des termes de l'échange plus favorables, une hausse de la production pétrolière et gazière, ainsi qu'une mobilisation accrue des ressources extérieures par les Etats membres. Toutefois, ces résultats sont tempérés par un niveau élevé du service de la dette publique et les tensions commerciales internationales.

Angola – La nouvelle méthodologie adoptée bouleverse le PIB

La mise à jour par l'institut national des statistiques angolais (INE) de sa méthodologie de calcul du PIB a eu de fortes incidences sur son montant et sa répartition sectorielle.

Si l'INE utilise désormais 2015 comme année de référence (au lieu de 2002), tous les détails de la méthodologie appliquée n'ont pas été divulgués. En vertu de la nouvelle méthodologie, qui vise à s'aligner sur les dernières règles du FMI, les montants du PIB angolais ont été revus à la hausse sur chacune des dix dernières années. Pour 2024, il atteint désormais 117,5 Mds USD (au lieu de 94,1 Mds USD précédemment). La croissance a en effet été revue à la hausse sur les trois dernières années (+4,2% au lieu de +3,0% en 2022 ; +1,3% au lieu de +1,1% en 2023 ; maintien à +4,4% en 2024), tandis que les récessions observées entre 2016 (- 1,7 % au lieu de - 2,6 %) et 2020 (- 4,0 % au lieu de - 5,6 %) ont été réévaluées à la baisse. L'adoption de la nouvelle méthodologie modifie également les équilibres sectoriels : la part du pétrole dans le PIB a été revue à la baisse (de 28,6% à 19,6 % pour 2024), comme celle du commerce (de 22,4 % à 18,8 %), tandis que celle de l'agriculture a été revue à la hausse (de 10,2 % à 19,7 %). Au premier trimestre 2025, le commerce est ainsi devenu le premier contributeur au PIB (21,5 %), devant l'agriculture (20,9 %) et le pétrole (17,5 %).

Bénin – La dette publique en baisse à fin juin 2025

D'après le bulletin statistique de la dette publique publié en juillet dernier par la Caisse autonome de gestion de la dette (CAGD), la dette de l'administration centrale s'établit, au 30 juin 2025, à 7 303,2 Mds FCFA (11,1 Mds EUR), soit 51,5 % du PIB (projeté). Ce ratio reste en dessous du seuil de 70 % fixé par l'UEMOA et en baisse par rapport à son niveau (52,1 % du PIB) à la même période en 2024. La dette extérieure représente 76,2 % de l'encours total, majoritairement détenue par des institutions multilatérales (50,1 %). La dette intérieure, quant à elle, est principalement constituée par les titres publics (82,5 %). Le service de la dette à mi-année représente 569,1 Mds FCFA (867,6 M EUR). Selon le bulletin, le risque de change demeure contenu, l'euro (qui a une parité fixe avec le Franc CFA) étant la principale devise d'endettement (58,2 % de la dette totale), devant le Franc CFA (23,8 %) et le dollar (10,2 %).

Burkina Faso – Décaissement de 33 M USD au titre de la 3^{ème} revue du programme FMI en cours

Le 20 juin 2025, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé la 3^{ème} revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), permettant le décaissement de 24,1 M DTS (environ 32,8 M USD). Ce nouveau décaissement porte le soutien financier total du FMI dans le cadre du programme à 96,3 M DTS (environ 131,3 M USD). Les résultats obtenus dans le cadre du programme ont été jugés globalement satisfaisants par le FMI, malgré des écarts sur deux critères de performance fin 2024. La croissance économique est estimée à 5 % en 2024, soutenue par l'agriculture et les services, mais reste fragilisée par l'insécurité qui impacte notamment le secteur minier. L'inflation devrait ralentir à 3 % en 2025. Le déficit budgétaire global a reculé à 5,7 %

du PIB en 2024 et devrait diminuer en 2025. De nouvelles mesures de réformes ont été ajoutées dans le cadre du programme en vue de renforcer la gouvernance des marchés publics, maintenir l'intégrité de l'administration fiscale et accroître le contrôle de la masse salariale publique.

Cameroun – Approbation par le FMI des dernières revues du programme FMI pour un décaissement de 147 M USD

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 24 juillet des accords au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC), ainsi que la 3ème revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en faveur du Cameroun. L'achèvement des revues de ces accords donne accès à un décaissement immédiat de 146,7 M USD. Ainsi, le programme triennal soutenu par le FMI prend officiellement fin avec la validation de ces revues. Dans leurs conclusions, les services du FMI ont relevé que les conditions macroéconomiques s'améliorent lentement, soulignant une croissance modérée de l'économie camerounaise et un recul progressif de l'inflation, avec des perspectives globalement positives malgré des risques baissiers. Ainsi, ils appellent à l'accélération des réformes structurelles, notamment la restructuration de la SONARA, la réforme du secteur de l'électricité et le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques.

Comores – Approbation de la 4^e revue du programme FMI

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 24 juin la 4^e revue du programme de Facilité élargie de crédit (FEC), assorti d'un prêt total de 43 M USD, conclu avec les Comores pour 4 ans le 1er juin 2023. Le Conseil a également approuvé une demande de dérogation des autorités pour le non-respect des critères portant sur les recettes fiscales, le solde primaire domestique, ainsi que sur la non-accumulation de nouveaux arriérés externes. Les Comores pourront ainsi bénéficier du décaissement d'un prêt d'environ 4,9 M USD.

Côte d'Ivoire – L'Etat réalise une émission obligataire ESG inaugurale sur le marché japonais

Selon un communiqué publié le 17 juillet 2025, la Côte d'Ivoire a réalisé avec succès son émission obligataire inaugurale sur le marché japonais. Appelée également "Samouraï bond", cette émission est labellisée ESG et bénéficie d'une garantie par *Japan Bank for International Cooperation* (JBIC) qui est notée "A+" par S&P et "A1" par Moody's. Elle a permis de lever un montant de 50 Mds JPY (environ 300 M EUR) sur une maturité de 10 ans et assortie d'un coupon de 2,3 %. La Côte d'Ivoire est le premier pays d'Afrique subsaharienne à émettre un Samouraï bond.

Ethiopie – Signature d'un protocole d'accord entre l'Éthiopie et le Comité des créanciers officiels sur la restructuration de la dette

Le ministère éthiopien des Finances a finalisé un accord avec le Comité des Créanciers Officiels (OCC) co-présidé par la France et la Chine, après l'accord de principe annoncé en mars 2025. Cette restructuration, mise en œuvre au titre du Cadre Commun du G20, porte sur 8,5 Mds USD de dette publique détenue par l'OCC. Les termes du protocole d'accord (MoU) seront officialisés et mis en œuvre par la signature d'accords bilatéraux entre l'Éthiopie et chaque membre de l'OCC. Il s'agit d'une avancée majeure vers la restauration de la viabilité de la dette publique de l'Éthiopie. Au-delà de la signature du MoU et des accords bilatéraux, la prochaine étape consistera pour l'Éthiopie à trouver un accord de restructuration avec les créanciers privés, en application du principe de comparabilité de traitement des créanciers.

Ethiopie – Approbation de la 3^e revue du programme FMI et octroi d'une 2nde aide budgétaire de 350 MUSD par la Banque mondiale

Le conseil d'administration du FMI a approuvé le 2 juillet la 3^e revue du programme de Facilité de crédit élargie entraînant un décaissement de 262,3 MUSD, et portant le montant cumulé des décaissements à 1,87 Md USD (sur 3,4 Md USD) un après le début du programme. Le FMI note des progrès significatifs dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques initiées en juillet 2024 et la bonne performance de d'indicateurs qui dépassent les attentes du programme notamment en matière de ralentissement de l'inflation, d'exportations de biens (or et café notamment), et d'augmentation des réserves de change. Le Fonds souligne toutefois les efforts à poursuivre afin d'améliorer l'efficacité du marché des changes, accroître les recettes intérieures et améliorer la transparence budgétaire. Les consultations de l'Article IV, évaluant la situation macroéconomique de l'Éthiopie, ont également été approuvées. La prochaine revue aura lieu à la fin de l'année 2025. En parallèle, le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 3 juillet, une seconde tranche d'aide budgétaire à l'Éthiopie (DPO), d'un montant de 1 Md USD (650 MUSD en don, 350 MUSD en prêt concessionnel). L'aide budgétaire apportera un soutien à la poursuite des réformes engagées depuis juillet 2024, en particulier la mobilisation des ressources domestiques et le soutien au développement du secteur privé par des réformes du commerce, du secteur bancaire, de l'énergie, et de l'agriculture.

Gambie – Le FMI approuve un financement de 64 M USD au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité

Le 18 juin 2025, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en faveur de la Gambie, d'un montant

de 46,7 M DTS (63,6 M USD). Cet accord aidera les autorités à relever les défis posés par le changement climatique et à renforcer la résilience à long terme du pays en consolidant le cadre juridique et l'environnement institutionnel et en favorisant la gestion verte des finances publiques, la transition énergétique, etc. En parallèle, le Conseil d'administration du FMI a également validé la 3e revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC), permettant un décaissement immédiat de 12,4 M DTS (17 M USD). Selon le FMI, les perspectives économiques de la Gambie restent positives, avec une croissance estimée à 5,7 % en 2025, soutenue par la reprise continue du secteur touristique et les bonnes performances des secteurs de l'agriculture et de la construction. L'inflation globale a progressivement diminué, atteignant 8,1 % fin avril 2025.

Guinée – Une croissance économique dynamique mais pas suffisamment inclusive

La Banque mondiale a publié le 1^{er} juillet 2025, la 2^e édition de son Rapport de suivi de la situation économique en Guinée. Constatant la faiblesse de la mobilisation des recettes intérieures (13,1 % du PIB en 2024) et un déficit budgétaire croissant (4,8 % du PIB en 2024, contre 1,8 % en 2021), le rapport appelle à des réformes structurelles en vue de renforcer la viabilité des finances publiques : le renforcement des capacités de contrôle fiscal, l'amélioration de l'intégrité de la base de données des contribuables, l'amélioration du respect des délais de déclaration et du paiement des impôts, la poursuite de la digitalisation de l'administration fiscale, ainsi que le renforcement la gestion des dépenses publiques et des programmes d'investissements publics. La croissance économique de la Guinée a été dynamique ces dernières années. Elle a atteint 5,1 % en moyenne entre 2019 et 2023, principalement tirée par les secteurs minier et agricole, et s'est accélérée à 5,7 % en 2024. Toutefois, cette dynamique reste peu inclusive : 52 % de la population vit en dessous du seuil international de pauvreté fixé à 3,65 USD par jour en PPA (parité de pouvoir d'achat) de 2017. L'exploitation des minerais de fer de Simandou devrait augmenter significativement la croissance (10 % en moyenne en 2026-2027), mais pourrait exacerber les inégalités si plusieurs réformes, dont celles mentionnées précédemment, ne sont pas mises en œuvre.

Kenya – S&P améliore la note souveraine

S&P Global Ratings a relevé, le 22 août, la note souveraine du Kenya, de « B- » à « B » le 22 août 2025, avec une perspective stable. Cette amélioration s'explique par une amélioration de la liquidité externe, à la faveur d'une bonne performance des exportations et du dynamisme des transferts de fonds de la diaspora (*remittances*). Par ailleurs, l'agence notation note les opérations récentes de refinancement des euro-obligations à coût moins élevé et des baisses successives du taux directeur de la

Banque centrale du Kenya. La note souveraine kényane reste néanmoins fortement spéculative pour S&P. Fin juillet, Moody's (Caa1) et Fitch Rating (B-) avaient confirmé la note souveraine du Kenya.

Madagascar – Approbation de la 2^e revue des programmes FMI entraînant un décaissement de 107 MUSD

Le conseil d'administration du FMI a approuvé, le 3 juillet 2025, la 2^e revue des programmes de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) pour Madagascar. Faisant suite à une mission du FMI du 2 au 14 avril 2025, cette décision permet le décaissement d'un montant d'environ 107 MUSD (dont 50 MUSD au titre de la FEC et 57 MUSD de la FRD), portant les décaissements cumulatifs à 257 MUSD (sur un total de 660 M USD) depuis l'approbation des deux programmes en juin 2024. Elle a notamment été rendue possible grâce à la poursuite de la mise en œuvre du décret d'ajustement automatique mensuel des prix à la pompe (+ ou – 200 MGA/l) pour le second semestre 2025, ainsi que l'adoption du plan de redressement financier de la Jirama, compagnie nationale d'eau et électricité en difficulté, figurants parmi les actions préalables du programme FEC.

Niger – Décaissement de 41 M USD du FMI au titre de l'adoption de la 7^{ème} revue du programme en cours

Le 14 juillet 2025, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé la 7^e revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et la 3^{ème} revue du programme au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), permettant un décaissement cumulé de 41 M USD. L'accord FEC avait été initialement approuvé en décembre 2021, puis prolongé jusqu'en décembre 2026, avant d'être complété par un programme FRD en juillet 2023. Avec ce nouveau décaissement, le soutien financier total du FMI dans le cadre des deux programmes atteint désormais 245 M USD au titre de la FEC et 100 M USD au titre de la FRD. Le FMI a jugé les résultats obtenus globalement satisfaisants.

Sénégal – S&P dégrade à nouveau la note du pays à "B-" avec perspective négative

L'agence S&P Global ratings a, une nouvelle fois, abaissé la note du Sénégal de "B" à "B-", assortie d'une perspective négative. Cette dégradation de la note est en lien avec la révision à la hausse de la dette publique sénégalaise, estimée dorénavant à 118 % du PIB en 2024, dans un contexte de forte augmentation du besoin de financement (10,2 Mds USD, soit 26 % du PIB) du fait d'un déficit encore très élevé, de paiements d'arriérés aux entreprises (2% du PIB) et d'une augmentation de l'amortissement de la

dette (+15,8%). Dans ce contexte, l'agence anticipe une intensification des pressions de financement sur l'Etat en 2025 et 2026, qui pourraient persister en l'absence de mise en œuvre des mesures d'assainissement budgétaire notamment. L'agence estime que les options de financement resteraient d'autant plus limitées avec le retard dans les discussions avec le FMI pour un nouveau programme. Dans un communiqué en date du 14 juillet 2025, les autorités ont déclaré prendre acte de cette décision, tout en renouvelant leur engagement en faveur de la transparence, mais également à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour redresser les comptes publics.

Soudan du Sud – Accord avec le FMI pour un nouveau programme

Les services du FMI et les autorités du Soudan du Sud ont conclu un accord de principe sur un programme d'assistance technique de suivi (SMP) de 9 mois visant à rétablir la stabilité économique. Ce programme devrait démarrer en août après validation du Conseil d'Administration du FMI. Il vise à renforcer la stabilité macroéconomique, améliorer la gouvernance et restaurer la soutenabilité budgétaire, sous supervision technique du FMI, sans appui financier à ce stade. Cette initiative intervient après l'arrêt prolongé des exportations pétrolières dues à des dommages sur l'oléoduc en 2024, ce qui a entraîné une chute des revenus et une forte inflation. Avec la reprise des exportations en avril dernier, le gouvernement espère réduire les arriérés de salaires, augmenter les dépenses sociales et stabiliser la monnaie. Le programme mettrait l'accent sur une politique monétaire rigoureuse et une hausse des recettes non pétrolières. Le succès du programme dépendra de la stabilité politique et de la poursuite des réformes.

Tchad – Le FMI valide un nouveau programme de 625 M USD

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 25 juillet 2025, un nouveau programme de financement appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). D'un montant total de 625 M USD, ce programme s'étend sur quatre ans (2025-2029) avec des revues de programme semestrielles. L'approbation du programme s'accompagne d'un premier décaissement immédiat équivalant à 38,5 M USD. Ce nouveau programme FEC s'articule autour de trois piliers : (i) renforcer les recettes non pétrolières et rationaliser les dépenses pour assurer la soutenabilité budgétaire; (ii) développer un système de protection sociale mieux ciblé; (iii) améliorer la gouvernance et le climat des affaires.

Environnement des affaires

Afrique centrale – La BEAC renforce sa position dans le capital de la BDEAC

Dans le cadre du financement du Plan stratégique Azobé 2023–2027, la BEAC a annoncé un nouvel investissement de 86,2 Mds FCFA dans le capital de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC). Cette injection de fonds, validée par le conseil d'administration de la BEAC avec l'aval du comité ministériel de l'UMAC lors des réunions tenues à Malabo les 10 et 12 juillet 2025, sera répartie sur une période de cinq ans. Grâce à ce soutien financier, la BEAC maintiendra sa participation à hauteur de 33,43 %, renforçant ainsi son statut d'actionnaire majoritaire, avec un engagement total porté à 501,45 Mds FCFA.

Angola – Le pays rejoint la liste des juridictions à haut risque de l'UE en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La Commission européenne a mis à jour la liste des juridictions à haut risque en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, y ajoutant l'Angola et neuf autres pays (Algérie, Côte d'Ivoire, Kenya, Laos, Liban, Monaco, Namibie, Népal et Venezuela). Cette liste, qui repose principalement sur les évaluations réalisées par le Groupe d'action financière (GAFI), oblige les institutions financières des pays de l'UE à mettre en œuvre des mesures de vigilance renforcée vis-à-vis des transactions impliquant les pays listés. L'inscription de l'Angola sur la liste de l'UE n'empporte toutefois pas de nouvelles conséquences pour les établissements financiers français, qui étaient déjà tenus de mettre en œuvre des mesures de vigilance renforcée vis-à-vis des transactions impliquant le pays, depuis son inscription sur la liste grise du GAFI en novembre 2024.

Cap-Vert – Le pays accède au statut de revenu intermédiaire supérieur

Le 1^{er} juillet 2025, la Banque mondiale a officiellement classé le Cap-Vert parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur (à compter de 2026), en raison d'une hausse de 16,8 % de son Revenu National Brut (RNB) par habitant entre 2023 et 2024. Cette évolution est liée à la reprise économique du pays (+7,3 % de croissance du PIB en 2024), une inflation maîtrisée (1 %) et un climat des affaires favorable. Surtout, ce nouveau statut reflète les résultats d'une trajectoire de croissance significative depuis 2015. Il pourrait

toutefois mécaniquement entraîner une réduction de l'accès du pays à certains guichets de financements concessionnels.

Congo – La Francophonie économique s'est réunie du 26 au 28 juin à Brazzaville

Après les rencontres de Paris en 2021, du Québec en 2022, d'Abidjan en 2023 et de Marrakech en 2024, Brazzaville a accueilli du 26 au 28 juin 2025 la 5ème édition de la Rencontre des entrepreneurs francophones (REF). Cette édition a été coorganisée par l'Alliance des patronats francophones (APF) présidé par Geoffroy Roux de Bezieux, et l'organisation patronale congolaise UNICONGO, présidé par Michel Djombo. Des délégations d'une quarantaine de pays francophones avaient fait le déplacement et plus de 2 800 participants (décideurs économiques, chefs d'entreprise et institutions francophones) ont pris part à ce rendez-vous annuel de dialogue et d'échanges entre les acteurs économiques du monde francophone. Le Président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a lancé cette 5ème édition en présence de Thani Mohamed Soilihi, ministre délégué auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France. Les opérateurs économiques français tels que AGL ont profité de ce forum pour mettre en avant leurs réalisations.

Congo – Lancement de la Communauté Afrique France entrepreneurs

La Communauté Afrique-France entrepreneurs pour le Congo-Brazzaville a été lancée le 27 juin 2025 à l'occasion de la 5ème édition des Rencontres des entrepreneurs francophones (REF). Ce temps fort des REF a réuni de nombreuses entreprises françaises et congolaises ainsi que des décideurs congolais. Il a été suivi d'un cocktail de réseautage à la Résidence de France en présence du Ministre délégué français chargé de la Francophonie et des partenariats internationaux. Plus de 200 personnes ont participé à cet événement. La Communauté Afrique France Entrepreneurs est une initiative française lancée en mars 2022 en réponse aux attentes exprimées par les entrepreneurs africains lors du Sommet Afrique-France de Montpellier de 2021. Portée localement par l'Ambassade de France, cette initiative vise à renforcer les liens économiques entre entrepreneurs africains et français, à travers la mise en réseau et l'accès facilité aux offres de services d'accompagnement sur de nouveaux marchés.

Côte d'Ivoire – Signature d'un protocole d'accord sur la pêche avec l'UE

Le 6 juin 2025, l'UE a annoncé avoir signé un protocole d'accord avec la Côte d'Ivoire marquant la reprise de leur coopération dans le secteur de la pêche. D'une durée de

4 ans, ce protocole autorise l'accès des navires de l'UE aux eaux territoriales ivoiriennes et leur octroie un droit de pêche pour 6 100 tonnes de thon et d'autres espèces migratrices par an. En contrepartie, l'UE s'engage à verser une contribution de 3 M EUR en faveur de la pêche durable et de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. En outre, les armateurs de l'UE devront s'acquitter d'une redevance de capture de 80 EUR par tonne pêchée, rehaussée à 85 EUR par tonne pour les 3^e et 4^e années, envers la Côte d'Ivoire. Le protocole d'accord s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche signé en 2007

Guinée – Nationalisation de la mine de bauxite de GAC

Le 4 août 2025, le Président de la transition a signé un décret retirant le permis minier de Guinea Alumina Corporation (GAC), filiale d'Emirates Global Aluminium (EGA), en raison du "non-respect" des obligations du Code minier, portant notamment sur la construction d'une raffinerie locale. La concession de 690 km², située à Boké, est désormais attribuée à Nimba Mining Company, une société 100 % étatique sous tutelle des ministères chargés des Mines et des Finances. L'État reprendrait ainsi le contrôle de la mine et des stocks de bauxite bloqués depuis octobre 2024, estimés à 2 M tonnes. EGA dénonce une prise de contrôle illégale et envisage de saisir les tribunaux internationaux pour demander réparation. L'entreprise a par la suite annoncé la fin de toutes ses activités en Guinée le 22 août dernier.

Namibie – Le premier ministre indien Modi s'est rendu en Namibie pour renforcer les liens bilatéraux

Le premier ministre indien, Narendra Modi, a rencontré la présidente namibienne Netumbo Nandi-Ndaitwah lors d'une visite d'Etat en Namibie le 9 juillet 2025, afin de renforcer leur coopération bilatérale, notamment dans les secteurs stratégiques de la défense, des diamants, de la santé et des minéraux critiques. Les deux pays ont notamment signé quatre accords, pour la création d'un Centre de Développement de l'Entrepreneuriat, pour la coopération dans le domaine de la santé, dans les biocarburants et dans les infrastructures résilientes aux catastrophes. Narendra Modi a également invité la Namibie à rejoindre la *National Critical Minerals Mission* et à travailler ensemble vers un accord sur les minéraux critiques. L'Inde témoigne d'un fort intérêt pour l'Afrique dans sa volonté de sécuriser ses approvisionnements en minerais critiques. Le géant indien Vedanta possède déjà d'importantes mines en Zambie

(cuivre) et en Afrique du Sud (zinc). La compagnie minière indienne NMDC a ouvert début juillet un centre stratégique à Dubaï pour soutenir ses acquisitions en Afrique.

RDC – La RDC se dirige vers la création d'une Caisse de dépôt et consignation et d'une banque de développement

Le ministre des Finances a annoncé le 4 juillet 2025 la création prochaine d'une banque de développement, rattachée à la future Caisse des dépôts et consignations (CDC). Cette nouvelle institution publique vise à centraliser les ressources financières de l'État et à financer des projets économiques stratégiques à moyen et long terme. Dotée d'un capital prévisionnel de 150 M USD, la banque jouera un double rôle : celui de gestionnaire des fonds de la CDC et de levier de financement pour l'économie nationale. Soutenu techniquement par le PNUD, le projet s'inscrit dans une réforme plus large des instruments de financement public, avec l'objectif de mobiliser des ressources internes sous-utilisées (fonds dormants, dépôts non réclamés, garanties publiques) afin de réduire la dépendance extérieure et d'orienter les investissements vers des secteurs prioritaires comme les infrastructures, l'énergie ou la santé.

Sénégal – Présentation du Plan de redressement de l'économie

En réponse à la forte dégradation des finances publiques mise en lumière par les différents audits réalisés depuis septembre 2024, le Premier ministre a présenté, le 1er août dernier, le Plan de redressement économique et social (PRES). Ce plan vise à dégager de nouvelles marges de manœuvre budgétaire, sans recourir à l'endettement extérieur, afin de renforcer la souveraineté budgétaire du pays. Il prévoit, entre autres, des mesures de réduction du train de vie de l'État et la mobilisation de nouvelles ressources domestiques. Ainsi, le Sénégal ambitionne de mobiliser plus de 5 000 Mds FCFA (7,6 Mds EUR) sur la période 2025 – 2028, dont une grande partie est liée à la réduction des niches fiscales, une augmentation de la fiscalité (taxes foncières, accises, droit d'exportation de la filière arachides) et le recyclage d'actifs.

Soudan – Vers un recentrage du contrôle public sur les entreprises d'État

Le Premier ministre Kamel El-Tayeb Idriss a décidé de placer l'ensemble des entreprises publiques et des investissements étatiques sous la supervision du ministère des Finances. Une unité dédiée sera créée à cet effet. Cette mesure vise à renforcer la transparence dans un secteur longtemps opaque, dominé en partie par le ministère de la Défense et échappant au contrôle de l'Auditeur général. La réforme des entreprises publiques, suivie de près par les partenaires internationaux, reste un enjeu

sensible. Cette annonce intervient peu après la reconduction de Jibril Ibrahim, chef du mouvement armé « Justice et égalité » du Darfour, au poste de ministre des Finances.

Tchad – Le gouvernement adopte un nouveau Plan National de Développement

Le 29 mai 2025, le gouvernement tchadien a adopté le nouveau Plan national de développement « Tchad Connexion 2030 », estimé à 30 Mds USD. Celui-ci prévoit près de 250 projets et réformes ambitieuses pour accélérer la croissance, diversifier l'économie, améliorer l'accès à l'eau, à l'électricité (objectif de 60 % d'électrification nationale), à l'éducation et à la santé, tout en renforçant la résilience climatique. Ainsi, il permettrait de doubler la production agricole, tripler les exportations hors pétrole, développer le secteur minier, promouvoir le tourisme et améliorer le climat des affaires, tout en poursuivant des réformes structurelles et fiscales. Le financement du plan s'appuiera principalement sur les bailleurs internationaux (53 %), les financements mixtes (28 %) et le secteur privé (18 %), dans un contexte où l'État tchadien offre des incitations fiscales et foncières pour attirer les investisseurs étrangers. Pour mobiliser ces ressources, le gouvernement a mis en place un comité d'organisation destiné à réunir les partenaires techniques et financiers autour du plan. Cette dynamique s'inscrirait dans un contexte de regain de confiance des investisseurs, le Tchad ayant enregistré une hausse record de 66 % des investissements directs étrangers en 2024, atteignant 1 Md USD et devenant la deuxième destination de la CEMAC.

Projets et financements

Afrique australe – La Development Bank of Southern Africa et la China Development Bank signent un prêt de 293 M USD dans le but de financer des projets d'infrastructure en Afrique

La *Development Bank of Southern Africa* (DBSA) et la *China Development Bank* (CDB) ont signé, le 8 juillet à l'occasion de la réunion annuelle du mécanisme interbancaire des BRICS, un prêt de 293 M USD destiné à financer des projets d'infrastructure en Afrique. Ce financement, le premier du genre entre ces deux établissements membres des BRICS, cible six secteurs clés : infrastructures urbaines, énergie, technologies de l'information, eau, santé et industrie manufacturière. Cette ligne de crédit illustre une volonté de renforcer la coopération sino africaine dans le domaine des infrastructures, conformément aux engagements pris dans le cadre du "Ten Major Partnership Actions", lors du sommet Chine-Afrique de 2024. Il témoigne du renforcement du positionnement de la Chine comme bailleur en Afrique, et répond également à la

stratégie de la DBSA visant à diversifier ses sources de financement, dans un contexte de pressions croissantes sur les finances publiques africaines, poussant les banques de développement nationales à élargir leur accès à des capitaux concessionnels et alternatifs. Par ailleurs, ce nouveau prêt intervient alors que le continent africain fait face à un déficit annuel de financement des infrastructures estimé à plus de 100 Mds USD, notamment dans l'énergie et le transport. Il reflète une volonté croissante d'opérationnaliser la coopération Sud-Sud pour répondre aux besoins massifs d'investissement dans les infrastructures de base.

Afrique centrale – Afreximbank accorde un prêt de 100 M EUR à la BDEAC pour renforcer l'intégration régionale

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et la banque Afreximbank ont signé à Abuja, le 05 mai 2025, un accord de prêt d'environ 100 M EUR destiné à soutenir des projets d'intégration régionale au sein de la CEMAC. Cette ligne de crédit permettra à la BDEAC de renforcer et diversifier ses interventions en zone CEMAC, en appui à l'intégration régionale, au développement durable et à l'amélioration des conditions de vie, conformément aux orientations de son Plan AZOBE 2023-2027.

Afrique du Sud – La Banque mondiale octroie un prêt d'1,5 Md USD pour soutenir les réformes visant à renforcer les infrastructures

La Banque mondiale a approuvé un prêt de 1,5 milliard de dollars (environ 26 milliards de rands) à l'Afrique du Sud dans l'objectif de soutenir des réformes structurelles visant à renforcer les infrastructures du pays. Cette opération, qui vise notamment à faciliter le développement des secteurs de l'énergie et de la logistique, devrait permettre à l'électricien national Eskom de renforcer son réseau électrique pour intégrer davantage d'énergies renouvelables, et à l'entreprise publique de logistique Transnet d'augmenter sa capacité de transport ferroviaire et portuaire.

Afrique du Sud – La Banque Africain de Développement va prêter 475 M USD à l'Afrique du Sud pour les infrastructures de transport et d'énergie

La Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé, le 1er juillet, un prêt de 474,6 M USD à l'Afrique du Sud dans le cadre de son programme de soutien aux réformes « *Infrastructure Governance and Green Growth Programme (IGGGP)* ». Ce financement vise à accompagner les efforts du gouvernement sud-africain pour moderniser ses infrastructures critiques, améliorer l'efficacité énergétique et accélérer la transition vers une économie plus verte et résiliente. Il s'agit du deuxième appui

budgétaire de la BAfD dans ce cadre, après une première enveloppe de 300 M USD en 2023, qui avait permis de consolider la stabilité budgétaire sud-africaine et de soutenir le développement des énergies renouvelables. Ce nouveau prêt s'inscrit dans une enveloppe plus large de financements multilatéraux, comprenant notamment une ligne de crédit de 1,5 Md USD de la Banque mondiale, ainsi que des contributions de la KfW, de la JICA et du Fonds OPEP. L'objectif global est de renforcer la gouvernance des infrastructures, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et créer des conditions propices à l'investissement privé, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'eau. Le programme IGGGP soutient également les réformes structurelles du secteur de l'électricité, notamment le dégroupage d'Eskom (séparation des activités de production, transmission et distribution) et la construction d'un marché de l'électricité plus compétitif.

Bénin – La Banque mondiale octroie un financement de 41 M USD en faveur de l'inclusion économique des jeunes

La Banque mondiale a accordé un financement additionnel de 41,3 M USD en faveur du Projet d'inclusion des jeunes (PRODIJ). Ce soutien vise à renforcer le programme national "Azôli", destiné à insérer des jeunes peu ou pas instruits dans les chaînes de valeurs agroalimentaires et les emplois salariés, aussi bien dans la Zone industrielle de Glo-Djigbé qu'à l'extérieur. Environ 60 500 jeunes bénéficieront de formations, dont 1 000 dans la filière avicole. Le projet prévoit également la création d'un guichet unique pour l'emploi et le renforcement du système d'information sur le marché du travail. Depuis 2020, PRODIJ a déjà touché plus de 48 000 jeunes vulnérables, dont 30 000 jeunes recrutés pour des stages par près de 200 entreprises.

Burkina Faso – Signature d'un accord de 188 M EUR de la BID pour renforcer les infrastructures routières

Le 17 juin 2025, le Burkina Faso a signé avec la Banque islamique de développement (BID) un accord de financement de 124,4 Mds FCFA (187,8 M EUR) en faveur du Projet de réhabilitation des infrastructures de soutien à l'économie (PRISE), visant à désenclaver 6 régions, notamment par le renforcement des infrastructures routières et le soutien à la relance économique. Le projet comprend la réhabilitation de 188 km de routes sur cinq axes prioritaires (Koudougou-Yako, Garango-Tenkodogo, Nioryida-Guiba-Manga, Ouou-Loropéni-Gaoua, Boussé-Nanoro-Kordié), la création de 5 brigades

routières, l'achat de véhicule poids lourds, ainsi qu'un appui institutionnel. Sa mise en œuvre est prévue sur une période de 4 ans à compter du premier décaissement.

Cameroun – La Banque mondiale octroie un financement de 200 M USD pour renforcer la résilience des villes camerounaises

La Banque mondiale a approuvé le 30 mai 2025 l'accord d'un prêt de 200 M USD en faveur du Projet de villes résilientes et aménagement du territoire. Ce programme vise à améliorer l'accès à des infrastructures urbaines résilientes au changement climatique (principalement dans les villes de Yaoundé et Douala) tout en renforçant les services d'administration foncière dans des zones ciblées. Près de 2,1 millions de personnes seront concernées par le projet. Le programme vise à répondre aux défis causés par l'urbanisation rapide au Cameroun (+3,6 % par an), alors que la population urbaine devrait passer de 53 % en 2023 à 73 % d'ici 2050. Le projet bénéficie également de l'assistance technique de la Facilité mondiale pour la réduction des catastrophes et le relèvement (GFDRR), du City Climate Finance Gap Fund, du Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats (GPOBA) et du Centre mondial sur l'adaptation (GCA).

Cap-Vert – La Banque mondiale approuve un financement de 18,5 M EUR

La Banque mondiale a approuvé un financement additionnel de 18,5 M EUR en appui au Projet Digital Cap-Vert. Cette enveloppe soutiendra les activités stratégiques du projet visant à renforcer la base numérique du pays et à élargir l'accès à des services numériques de qualité. Il s'agira notamment d'améliorer l'environnement juridique et réglementaire, d'étendre la connectivité et les compétences numériques, de moderniser les services publics numériques et de renforcer les infrastructures numériques du pays. Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique de développement durable du gouvernement (PEDS II). Prévu initialement sur la période de décembre 2020 à janvier 2025, le projet avait bénéficié d'un premier appui de 17 M EUR de la Banque mondiale.

Ethiopie – La BAfD signe un accord de financement pour le projet d'aéroport de Bishoftu

La Banque africaine de développement (BAD) et le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed ont signé, le 11 août 2025, un accord officialisant le rôle d'arrangeur financier principal de la BAD pour le futur aéroport international de Bishoftu. Initialement estimé à 7,8 Md USD, le coût du projet s'élèverait désormais à près de 10 Md USD selon les derniers plans du consultant Dar Al-Handasah. Ethiopian Airlines contribuera à hauteur de 20 % grâce à ses fonds propres, le reste étant recherché auprès de bailleurs

internationaux. La compagnie a déjà investi 30 Md ETB (soit 180 M EUR) dans les travaux préparatoires. Présentée par la BAD comme une initiative phare pour le continent, cette infrastructure renforcera également son portefeuille d'investissements en Éthiopie, actuellement de 1,2 Md USD dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures.

Gabon - L'État lève environ 3 Mds USD pour financer les infrastructures nécessaires à l'industrialisation du pays

En marge de la 32^e Assemblée annuelle d'Afreximbank, l'État gabonais a signé deux mémorandums d'entente majeurs sous l'impulsion du Président Brice Clotaire Oligui Nguema. Le premier porte sur un financement d'environ 1 600 Md FCFA destiné à soutenir les projets permettant la transformation locale du manganèse, comme la modernisation des infrastructures ferroviaires et portuaires. Le second prévoit la construction de trois centrales thermiques (300 MW) entre 2025 et 2027. Ces nouveaux financements devront permettre l'amélioration des conditions énergétiques et logistiques nécessaires à la transformation locale des ressources.

Kenya – Suspension d'un prêt de 750 M USD par la Banque mondiale

La Banque mondiale a annoncé le 23 juillet 2025 la suspension d'un prêt de 97 Md KES (750 M USD) destiné au Kenya, en raison de retards pris dans l'adoption de plusieurs réformes structurelles. Ce financement, intégré au budget de l'exercice 2025/26, devait être déboursé sous forme d'une opération de politique de développement (OPD), liant le versement à la mise en œuvre de mesures de bonne gouvernance et de transparence budgétaire. La Banque mondiale a rappelé que le versement d'une OPD est conditionné à la mise en œuvre complète des réformes prévues dans l'accord initial. Parmi les conditions non remplies figure l'adoption d'une loi sur les conflits d'intérêts, actuellement bloquée entre l'Assemblée nationale, le Sénat et l'exécutif, en raison de divergences sur des clauses clés. D'autres engagements concernent la gestion des finances publiques, l'automatisation (digitalisation) des marchés publics et la transparence des dépenses sociales. Ce gel pourrait fragiliser l'équilibre budgétaire du pays, contraignant le gouvernement à ajuster ses dépenses ou à mobiliser d'autres sources de financement.

Libéria – La Banque mondiale octroie un financement de 89 M USD pour l'éducation

Le 10 juin 2025, la Banque mondiale a approuvé un financement de 88,7 M USD en faveur du projet *Excellence in Learning in Liberia* (EXCEL). Ce financement comprend

un crédit de 60 M USD de l'Association internationale de développement (IDA) et une subvention de 28,7 M USD du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). Il s'agit du premier projet financé dans le cadre du nouveau Cadre de partenariat-pays 2025-2030 de la Banque mondiale pour le Libéria. Le projet vise à améliorer l'apprentissage fondamental (lecture, écriture, mathématiques) et à élargir l'accès à l'enseignement primaire public au Libéria, en ciblant particulièrement environ 350 000 élèves. Il couvrira notamment la dernière année de l'éducation de la petite enfance et les six niveaux de l'école primaire, avec des actions portant sur les programmes scolaires, les supports pédagogiques, la formation des enseignants et l'engagement communautaire.

Mauritanie – L'Espagne annonce une enveloppe de 200 M EUR pour soutenir les investisseurs espagnols

Le 16 juillet 2025, à l'occasion de la 1ère réunion de haut niveau entre la Mauritanie et l'Espagne, le Président espagnol a annoncé l'allocation d'une enveloppe de 200 M EUR pour soutenir les investissements espagnols en Mauritanie, à travers des financements abordables (notamment des prêts à taux réduit et des garanties). Cette initiative vise à encourager le secteur privé espagnol à investir en Mauritanie, dans le cadre d'une coopération renforcée entre les deux pays. A noter également le lancement de la plateforme "Kantara", un outil destiné à faciliter les échanges directs entre les entrepreneurs des deux pays.

Mozambique – L'UE et la France investissent 145 M EUR pour renforcer les infrastructures ferroviaires

Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique (CFM) et l'Agence française de développement (AFD) ont signé trois accords de financement visant à doubler la ligne ferroviaire Maputo–Ressano Garcia (à la frontière sud-africaine) et à moderniser son système de signalisation. L'objectif est de favoriser le report modal de la route vers le rail pour le transport de marchandises, tout en consolidant le rôle du Mozambique comme hub logistique majeur en Afrique australe. L'investissement total s'élève à environ 145 M EUR, dont deux prêts non souverains accordés par l'AFD pour un montant cumulé de 133 M EUR, complétés par une subvention de 30 M EUR de l'UE. Ce financement permettra d'accroître significativement la capacité de la ligne de Ressano Garcia (88 km), qui passerait de 14,9 millions de tonnes par an actuellement à 44,6 millions de tonnes après l'achèvement de la deuxième phase du projet. Cette ligne correspond à la section mozambicaine du corridor de Maputo, qui relie le port mozambicain à l'Afrique du Sud. Ce corridor est principalement utilisé pour le transport de minerais, notamment : magnétite, chrome et charbon. Les prochaines étapes incluent le recrutement de deux cabinets de conseil : l'un pour l'assistance à

maîtrise d'ouvrage en matière de conception et de supervision des travaux, l'autre pour la gestion globale du projet. La livraison de la nouvelle infrastructure est prévue à l'horizon 2030.

Sénégal – 57,4 M EUR additionnel de la Banque mondiale pour le programme ETER

Le 9 juillet 2025, la Banque mondiale a approuvé un financement additionnel de 57,4 M EUR au profit du Sénégal en appui au Programme pour l'emploi, la transformation économique et la relance du Sénégal (ETER), axé sur les résultats. Ce financement vise à soutenir le Programme d'accélération de la compétitivité et de l'emploi (PACE), une initiative du gouvernement visant à booster le secteur privé, à créer des emplois et à stimuler la croissance. Les objectifs de cet appui incluent l'amélioration de la compétitivité des entreprises, la promotion de l'innovation technologique, l'incitation à l'investissement privé, et un meilleur accès au financement pour les MPME grâce à des garanties de prêts et à des instruments en fonds propres. L'appui aux réformes clés pour l'industrialisation, le climat des affaires et l'innovation est également prévu dans le cadre de ce financement.

Tanzanie – La construction du plus grand pont d'Afrique centrale et orientale est achevée

Les travaux du pont JP Magufuli de 3,2 km, reliant les villes de Busisi et Kigongo (région de Mwanza) sur le Lac Victoria, sont désormais terminés. Ce pont permettra de fluidifier le transport dans la zone du lac et ainsi raccourcir le temps de transport par rapport au ferry existant. Le coût de l'ouvrage est estimé à 261 M USD, financés sur fonds propres par le gouvernement tanzanien. L'entreprise chinoise China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC) a réalisé les travaux de construction. La construction de ce pont facilite l'accès au corridor autour du Lac Victoria qui permet de connecter la Tanzanie à ses voisins (Ouganda, Burundi, Rwanda et Kenya). Il participe ainsi au renforcement de l'intégration régionale et au développement des échanges transfrontaliers.

Togo – Le projet PERECUT rentre dans sa phase opérationnelle

Le Projet d'extension des réseaux électriques des centres urbains (PERECUT), qui a pour but d'améliorer l'accès à l'électricité, est désormais opérationnel dans la région Centrale. En effet, 8 localités situées dans les préfectures de Blitta, Sotouboua, Tchamba, Tchaoudjo et Mô bénéficieront de 290 km de réseau basse tension, 21 km de moyenne tension et 36 postes transformateurs. Ce déploiement prévoit également la reprise des abonnés existants, l'installation de compteurs à prépaiement, le

raccordement de nouveaux clients et le renforcement de l'éclairage public. Financé par l'AFD, la KfW et l'UEE, le projet vise à couvrir 53 localités sur l'ensemble du territoire national. A terme, l'objectif est de généraliser l'accès à une électricité fiable et de qualité, notamment dans les zones périurbaines encore mal desservies en vue d'atteindre, à l'horizon 2030, une couverture universelle en électricité.

Ouganda – Reprise des financements de la Banque mondiale

Après près de deux ans de suspension liée à l'adoption de la loi « anti-homosexualité », la Banque mondiale a repris ses engagements en Ouganda via le projet INVITE. Lancé en 2023 pour une durée de quatre ans (jusqu'en 2027), ce programme de 218 M USD, financé par un fonds multi-donateurs, vise à stimuler l'investissement privé et l'emploi. Il mobilise 176 M USD sous forme d'instruments financiers (fonds de roulement, financement de créances, garanties de crédit, capital patient en monnaie locale) et 42 M USD de subventions, mises en œuvre par le patronat ougandais (PSFU). En 2025, la Banque mondiale a également validé la reprise de trois projets pilotes (protection sociale, éducation, aide aux réfugiés), pour un montant total de 800 M USD, conditionnés à des garanties de non-discrimination. En parallèle, les discussions entre le FMI et les autorités ougandaises sur un nouveau programme dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) demeurent en suspens. Les négociations reprendront une fois que les autorités auront finalisé leur programme de réformes.

Ouganda – Colas signe un contrat de 250 M EUR avec la ville de Kampala pour la rénovation de ses routes

L'entreprise française de BTP Colas vient de signer un contrat de 250 M EUR financé par *UK Export Finance* (UKEF) pour la réhabilitation de plus de 118 routes à Kampala. Ce financement, assuré par Citibank, est soumis à des exigences de contenus, avec au moins 30 % de part britannique, jusqu'à 34 % pour des entreprises locales et 36 % ouverts à d'autres prestataires internationaux. Une fois ce financement finalisé, le portefeuille total d'UKEF en Ouganda atteindra 1 Md USD. Inscrit dans le cadre du *Kampala City Roads and Bridges Upgrading Project* (KCRBUP), ce projet de quatre ans vise à moderniser les infrastructures urbaines en incluant allées piétonnes, réseaux de drainage souterrains, éclairage solaire et aménagement paysager. Les autorités ougandaises insistent sur l'importance de mobiliser les ressources locales et espèrent créer 200 à 300 emplois directs. Pour mémoire, Colas réalise, également sur financement britannique, les travaux de la piste du nouvel aéroport international de Kabalega à Hoima, en cours de construction.

Secteurs d'activités

Agriculture et agroalimentaire

Ouganda – Le pays consolide sa 2^e place de producteur et exportateur africain de café

Les exportations de café de l'Ouganda ont atteint 2,2 Md USD au cours de l'année fiscale 2024/25, en très forte hausse (+94 % par rapport à l'année fiscale précédente). Cette performance s'explique par des conditions climatiques favorables et des prix internationaux élevés. La production reste dominée par le Robusta (85 % du total), dont le prix a progressé de +33 % (soit 5,42 USD/kg), tandis que l'Arabica (15 %) a bondi de près de +80 % (11,42 USD/kg) en raison des tensions d'offre au Brésil et au Vietnam. Parallèlement, l'Ouganda doit se conformer au règlement européen EUDR, qui interdit la commercialisation de produits liés à la déforestation. La date limite est fixée au 30 décembre 2025 pour les grandes entreprises et au 30 juin 2026 pour les petites. Le ministère de l'Agriculture a déjà enregistré 1,5 M de producteurs sur les 2,8 millions, visant la couverture des 126 districts caféiers d'ici octobre, mais la sensibilisation reste jugée insuffisante.

Energies et matières premières

Angola – Augmentation du 33 % des prix du diesel

Cette hausse, la troisième de l'année, s'inscrit dans le cadre de la réduction progressive des subventions sur les carburants, recommandée par le FMI afin d'alléger le fardeau sur les finances publiques du pays. Le prix du litre de diesel passera ainsi de 300 à 400 kwanzas (environ 0,43 USD). Conséquence de cette augmentation, le tarif des taxis collectifs est passé à 300 AOA (0,32 USD) soit 50 % d'augmentation et celui des bus publics de 150 AOA (0,16USD) à 200 AOA (0,21USD).

Bénin – Approbation de la Politique nationale de développement des énergies renouvelables actualisée

Le Conseil des ministres a approuvé, le 16 juillet dernier, l'actualisation de la Politique nationale de développement des énergies renouvelables (PONADER) 2020-2030. Ce plan stratégique, adopté en 2020, vise à faire des énergies renouvelables la principale

source d'approvisionnement énergétique du pays à l'horizon 2030, tout en renforçant les capacités énergétiques du pays. La PONADER inclut notamment la mise en place de fermes photovoltaïques et de mesures incitatives dans les domaines institutionnels, techniques et économiques pour promouvoir l'énergie solaire. Avec son potentiel en énergies renouvelables, le Bénin souhaite développer une politique d'accompagnement des projets dans ce secteur, particulièrement en milieu rural. Cette actualisation répond ainsi aux nouveaux défis et enjeux du pays, tout en favorisant la coordination entre les secteurs public, privé et parapublic.

Burkina Faso – Signature d'un PPP avec Gutami pour une centrale solaire de 150 MW

Le 15 juillet 2025, le groupe hollandais Gutami, avec son partenaire local, ont signé un accord partenariat public-privé avec l'État burkinabè et un contrat d'achat d'électricité avec la SONABEL. Le partenariat porte sur un projet de centrale solaire de 150 MW, assorti d'un système de stockage de 50 MW. Prévu pour entrer en service fin 2027, ce projet devrait nécessiter un investissement de plus de 100 M EUR et permettre de renforcer la fiabilité du réseau électrique national, tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

Gabon – Le gouvernement interdit l'exportation de manganèse brut à compter du 1er janvier 2029

Lors du conseil des ministres du 30 mai 2025, le chef de l'État a annoncé l'interdiction formelle d'exporter du manganèse brut à compter du 1er janvier 2029. Une période transitoire de trois ans est accordée aux opérateurs du secteur, dont le français Eramet, pour procéder aux investissements requis, afin d'assurer une mise en œuvre progressive de cette orientation souveraine. Le Chef de l'État a également annoncé l'interdiction, à compter du 1er janvier 2027, de l'importation de poulet de chair. Cette mesure vise à redonner toute sa place à la production avicole nationale, à stimuler l'investissement agricole, à réduire la dépendance alimentaire et à renforcer la balance commerciale.

Mali – L'Etat cède ses participations dans les mines d'or de Yatela et Morila à la Sorem

Le 27 juin 2025, le Conseil des ministres a approuvé la cession gratuite de l'ensemble des actions de l'État malien dans les sociétés des mines d'or de Yatéla S.A. et Morila S.A. à la Société de Recherche et d'Exploitation des Ressources Minérales du Mali (SOREM-Mali), afin de relancer l'exploitation de ces mines. La mine de Yatéla, créée en 2000, était détenue à 80 % par Sadiola Exploration Limited et 20 % par l'État. Elle a

arrêté ses activités en 2016 en raison de la baisse des cours de l'or, malgré des réserves non épuisées. En octobre 2024, un accord a permis aux autorités d'acquérir les parts de Sadiola. La mine de Morila, également lancée en 2000, était quant à elle détenue à 40 % par AngloGold Ashanti, à 40% par Randgold Resources et à 20 % par l'État. Après le retrait de ces opérateurs en 2020, Firefinch Limited a repris le site avant de se retirer en 2022. Les autorités ont signé un accord fin 2024 pour en assurer la continuité.

Niger – Annonce de l'adoption d'une ordonnance pour la nationalisation de la Somaïr, filiale d'Orano

Le 19 juin 2025, le Conseil des ministres a adopté un projet d'ordonnance portant sur la nationalisation de la Société des Mines de l'Aïr (Somaïr SA), détenu à 63,4 % par Orano qui avait déjà annoncé en avoir perdu le contrôle opérationnel depuis plusieurs mois. Le 20 juin, Orano a dénoncé la volonté de nationalisation de la SOMAÏR, entre autres, une politique systématique de spoliation des actifs miniers, en violation des accords liant le groupe et l'État du Niger dans la Somaïr, rappelant par ailleurs avoir engagé plusieurs procédures internationales d'arbitrage.

Tanzanie – Le gouvernement encourage la géothermie

La *Tanzania Geothermal Development Company* (TGDC) qui dépend de la compagnie nationale d'électricité (TANESCO) a annoncé de nouveaux investissements de 564 MUSD d'ici 2030 pour développer la géothermie et diversifier son mix énergétique. En particulier, deux projets dans la région de Mbeya (*Ngozi Crater* et *Kiejo-Mbaka*) devraient produire 130 MW d'ici 2030. L'énergie renouvelable qui provient de la géothermie constitue une source d'avenir pour la Tanzanie dont le potentiel géothermique est estimé à 5000 MW. En 2024, la capacité de production installée de la Tanzanie était de 1938 MW, toutes sources confondues (avant l'inauguration du barrage Nyerere d'une capacité de 2115 MW). TGDC a identifié 50 sites géothermiques potentiels dans 16 régions le long de la Vallée du Rift.

Togo – ATIDI approuve une garantie en faveur du projet solaire de Sokodé

L'Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique (ATIDI) a approuvé une garantie de paiement via sa Facilité régionale de soutien à la liquidité (FRSL) en faveur du projet solaire de Sokodé, développé par les entreprises françaises Meridiam et EDF. Cette garantie, la première en Afrique de l'Ouest via FRSL, couvrira le risque de non-paiement de la compagnie nationale d'électricité, la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET). En particulier, elle permettra de sécuriser jusqu'à six mois de recettes, sur une durée initiale pouvant atteindre 15 ans,

renforçant ainsi l'attractivité financière du projet. Avec un contrat d'achat d'électricité de 25 ans, cette centrale de 62 MW alimentera environ 700 000 personnes. Le projet s'inscrit dans l'ambition du gouvernement togolais d'atteindre un mix énergétique composé à 50% d'énergies renouvelables d'ici 2030. Pour rappel, le Togo a, en 2022, produit 820 GW d'électricité alors que la consommation s'est établie à 1740 GW. Ainsi, le développement des capacités de production d'énergies renouvelables permettrait de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et aux importations d'électricité.

Industrie, transports et services

Afrique du Sud – Airbus renforce sa présence en Afrique australe avec l'inauguration d'un nouveau centre de services à Johannesburg

Airbus a inauguré un centre régional de support client à Johannesburg, destiné à fournir une assistance technique aux compagnies aériennes de la région, couvrant notamment les domaines de la maintenance, de la fiabilité, des réparations et de la documentation technique. Située au sein du campus du *South African Airways Technical* (SAAT), cette initiative vise à répondre à la demande croissante en services après-vente, dans un contexte où la flotte d'appareils Airbus opérés en Afrique subsaharienne a augmenté de 40 % au cours des dix dernières années, avec 265 appareils aujourd'hui en service dans 36 compagnies. Cette implantation s'inscrit dans une stratégie plus large de développement en Afrique, où Airbus prévoit, selon ses projections, un besoin de 14 000 nouveaux pilotes et 21 000 techniciens d'ici vingt ans. Elle coïncide également avec les 30 ans d'Airbus Helicopters en Afrique australe, dont le site de Midrand abrite un centre de maintenance et d'assemblage et un centre logistique. À l'échelle mondiale, l'avionneur prévoit une flotte de 18 000 appareils Airbus en service d'ici 2030.

Afrique du Sud – Le Tribunal de la concurrence sud-africain donne son feu vert au rachat de MultiChoice par Canal+

Le Tribunal de la concurrence d'Afrique du Sud a approuvé, sous conditions, l'acquisition de MultiChoice, le géant sud-africain de la télévision payante, par le groupe français Canal+. Cette décision marque une étape importante dans l'opération financière qui devrait être finalisée avant le 8 octobre 2025, conformément au calendrier annoncé par les deux parties. Pour rappel, Canal+ propose d'acquérir les actions de MultiChoice qu'il ne détient pas encore pour un prix de 125 ZAR par action (environ 6 EUR) valorisant ainsi l'entreprise à 55 Mds ZAR soit 2,6 Mds EUR.

Actuellement, Canal+ détient 45,2 % du capital de MultiChoice. Canal+ et MultiChoice ont soumis un ensemble d'engagements d'intérêt public pour obtenir l'aval des autorités. Cela inclut la promotion de la participation d'entreprises détenues par des personnes historiquement défavorisées et de petites et moyennes entreprises dans l'industrie audiovisuelle. L'investissement dans les contenus sud-africains – notamment le divertissement général et le sport – sera maintenu afin de soutenir les créateurs locaux et favoriser leur développement. Ces engagements devraient représenter des investissements d'une valeur estimée à 1,28 Md EUR (26 Mds ZAR) sur les trois prochaines années. La prochaine étape pour Canal+ et MultiChoice sera de mener à bien la restructuration nécessaire afin de respecter les règles sud-africaines sur la propriété étrangère des licences de diffusion et les obligations de *Broad-Based Black Economic Empowerment* (BBBEE). Ainsi, MultiChoice devrait créer une entité distincte, provisoirement nommée LicenceCo qui détiendra la licence de diffusion et la base d'abonnés en Afrique du Sud. Pour mener à bien cette acquisition, plusieurs autorisations réglementaires restent nécessaires, notamment celles de la JSE (Bourse de Johannesburg), de l'Autorité sud-africaine des communications (Icasa), du *Takeover Regulation Panel* et du *Financial Surveillance Department*.

Côte d'Ivoire– Proparco accorde un prêt de 30 M EUR à Coris Bank International

Le 2 juin 2025, Proparco, filiale du Groupe Agence française de développement (AFD), a annoncé l'octroi d'un prêt d'un montant de 30 M EUR à Coris Bank International Côte d'Ivoire (CBI CI), filiale du groupe burkinabé Coris. Cet accord fait suite au renouvellement de la garantie Trade Finance d'un montant de 19 M EUR accordée le mois dernier à CBI CI. Ces initiatives visent à renforcer les capacités financières de CBI CI pour l'octroi de crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) ivoiriennes, en vue de soutenir leur développement ou leurs opérations d'importation ou d'exportation. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'initiative *Choose Africa* visant à soutenir l'entrepreneuriat et le secteur privé en Afrique.

Guinée– Formation des cadres pour le passage au budget programme d'ici 2026

Le 2 juin 2025, s'est ouvert un atelier de formation destiné à 50 cadres de l'administration guinéenne en vue de préparer la transition vers le budget programme, dont la mise en œuvre effective est prévue pour 2026. Selon le Directeur Général du Budget, cette réforme devrait favoriser une répartition optimale des ressources, une gestion efficiente des dépenses, ainsi qu'un renforcement de la transparence budgétaire à travers l'imputabilité et la reddition des comptes.

Sénégal – La redevance annuelle de Canal+ revue à la hausse (+60%) par les autorités

La redevance annuelle de Canal+, jusqu'ici fixée à un montant forfaitaire de 75 M FCFA (114,3 KEUR) est désormais calculée à hauteur de 9% de son chiffre d'affaires. Pour 2024, le montant de la redevance serait ainsi porté à 4,5 Mds FCFA (environ 6,9 M EUR). Annoncée en août 2024 et désormais entérinée par les autorités, cette mesure viserait à rétablir une plus grande équité fiscale dans un secteur en forte croissance, mais dont les revenus restent limités. De son côté, Canal+ a annoncé une hausse de ses tarifs de 10 % à compter du 1er juillet, tout en affirmant vouloir maintenir la qualité de ses services et soutenir la création audiovisuelle locale.

Sénégal – Lancement d'un projet touristique en PPP de plus de 1 Md EUR

Le 8 juillet 2025, la Société d'aménagement et de promotion des côtes touristiques du Sénégal (SAPCO) a lancé les travaux du projet d'aménagement de la station touristique de Mbodiène, située sur la Petite Côte, à 120 km au sud de Dakar. Déployé sur une superficie de 504 ha, le projet prévoit entre autres la construction de 3 000 chambres d'hôtels, 2 000 résidences haut de gamme, une marina, un parc aquatique, un village artisanal, un centre commercial ainsi que des infrastructures sportives. Dans une perspective de durabilité, le projet intègre dès sa conception des infrastructures vertes incluant le recours aux énergies renouvelables, un système d'assainissement moderne, une politique de gestion des déchets. Porté par un partenariat public-privé, ce projet d'un coût global estimé à 665 Mds FCFA (1 Md EUR) devrait générer 15 000 emplois directs et 30 000 indirects.

Somalie – La capacité du port de Mogadiscio augmentée à 250 000 conteneurs

La Somalie a élargi le port de Mogadiscio avec un nouveau terminal conteneurs, augmentant sa capacité annuelle de 150 000 à 250 000 équivalents vingt pieds (EVP). La capacité étendue de manutention conteneurisée de la Somalie demeure relativement modeste comparée à celle de ses pairs régionaux. A titre de comparaison, le port de Mombasa a enregistré un trafic de 2 005 076 EVP en 2024.

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Eftihia Frager**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Pierre Séjourné**

Gabon, Sao Tomé : **Michel Boivin**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Mathieu Bruchon**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Christophe Morchoine**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Samuel Lefebvre**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Ihssane Slimani-Houti**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Marc Legouy**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Emmanuelle Boulestreau**

Ghana : **Julien Frioux**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Benoît Campagne (benoit.campagne@dgtresor.gouv.fr)

Adrien Massebieau (adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>